

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en centre d'expérimentation animale, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La présidente de Sorbonne Université ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en centre d'expérimentation animale, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Madame TORDJMAN Joan, maitresse de conférences, présidente, Sorbonne Université, Paris.
Monsieur DALI Amin, ingénieur d'études, vice-président, Sorbonne Université, Paris.
Monsieur LEDORE Yannick, assistant ingénieur, expert, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.
Monsieur DROUARD Aurélien, ingénieur d'études CNRS, Institut de Génomique Fonctionnelle, Montpellier.
Madame LASNE Carole, assistante ingénieure, Sorbonne Université, Paris.
Madame GOUGELET Angélique, chargée de recherche, suppléante, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président

Fait à Paris, le 08/09/2023

